# ANNEXE RELATIVE AU RÉGIME JURIDIQUE CANADIEN JOINTE À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE BAXTER

En vertu de l'article 11.0 de la Politique générale de Baxter sur la protection des renseignements personnels, la présente annexe adopte des dispositions propres à un pays donné concernant les politiques sur la protection des renseignements personnels afin de mettre en évidence les lois en la matière qui s'appliquent à Baxter au Canada.

### D. POLITIQUE

# 1.0 Régime juridique

Au Canada, la législation applicable comprend la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (« LPRPDE »), la loi de l'Alberta intitulée Personal Information Protection Act, la loi de la Colombie-Britannique intitulée Personal Information Protection Act, la loi de l'Alberta intitulée Health Information Act, la loi de la Saskatchewan intitulée Health Information Protection Act, la Loi sur les renseignements médicaux personnels du Manitoba, la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé de l'Ontario, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec, la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé du Nouveau-Brunswick, et la loi de Terre-Neuve-et-Labrador intitulée Personal Health Information Act. En outre, les provinces et les territoires du Canada disposent tous de lois sur la protection des renseignements personnels du secteur public qui régissent les établissements de santé, les autorités sanitaires et les hôpitaux et qui peuvent être d'application en l'occurrence. Baxter se conforme au régime de lois applicables en matière de renseignements personnels dans le cadre de ses interactions et des communications avec les patients, professionnels de la santé, employés et autres personnes.

#### 2.0 Avis

Au Canada, Baxter recueille, utilise et communique des renseignements personnels pour les besoins suivants :

- Confirmer l'identité;
- Confirmer les besoins de la personne en matière de soins de santé;
- Déterminer la pertinence des produits et services de santé de Baxter;
- Mettre en place, gérer et offrir les produits et services de santé de Baxter;
- Assurer une prestation de services soutenue, en temps utile et précise;
- Fournir du soutien matériel:
- Obtenir le paiement des produits et services de santé;
- Contribuer à tenir des dossiers de santé à jour et précis pour les patients;
- Mener des recherches;
- Satisfaire à des exigences juridiques et réglementaires, y compris obtempérer à des ordonnances judiciaires, mandats de perquisition ou autres demandes ou mises en demeure que Baxter croit être valides, ou se conformer aux règles de production d'un tribunal;
- Prévenir, détecter ou limiter les fraudes (y compris l'usage abusif des services de santé) ou les activités criminelles, ou gérer et assurer la gestion et le règlement de toute perte découlant de fraudes ou d'activités criminelles.

#### 3.0 Choix et consentement

Les personnes concernées peuvent retirer leur consentement, sous réserve de restrictions légales et contractuelles et moyennant un avis raisonnable.

#### 6.0 Accès

Au Canada, les personnes concernées peuvent présenter des demandes d'accès et de correction en s'adressant aux personnes suivantes :

Responsable local de la protection des renseignements personnels Corporation Baxter 7125, Mississauga Road Mississauga (Ontario) L5N 0C2 905 368-6000 / 1 800 387-8399

Les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels peuvent prévoir des exceptions permettant à Baxter de décider à son gré de fournir un accès à des renseignements personnels ou exigeant que Baxter refuse l'accès aux renseignements personnels. Lorsqu'elle est incapable de donner accès à des renseignements personnels, Baxter en fournit l'explication selon les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.

### 7.0 Communication et transfert ultérieur

Certaines des organisations ou des entités auxquelles Baxter communique vos renseignements personnels sont situées à l'extérieur du Canada. Les personnes concernées peuvent avoir accès à des renseignements écrits au sujet de nos politiques et pratiques concernant l'utilisation des prestataires de services de Baxter à l'extérieur du Canada en s'adressant au Responsable local de la protection des renseignements personnels de Baxter Canada à l'adresse et au numéro de téléphone indiquées cidessus. Les renseignements personnels situés à l'extérieur du Canada peuvent être soumis à des exigences en matière d'accès licite dans le pays où les renseignements personnels sont stockés.

# 13.0 Exceptions

Baxter peut recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels sans consentement au Canada de la manière permise ou exigée par les lois applicables en matière de renseignements personnels.

### 14.0 Personne responsable et responsabilités

On peut communiquer avec le Responsable local de la protection des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Corporation Baxter 7125, Mississauga Road Mississauga (Ontario) L5N 0C2 905 368-6000 / 1 800 387-8399